

Séance du 7 juin 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, M. Boutonnet, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Neys ; M. Ugalde à Mme Lauqué ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Durruty ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon ; Mme Destin à M. Boutonnet ; Mme Herrera Landa à Mme Picard-Felices, M. Bergé à M. Pallas ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Arcouet présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2015 – Budget annexe de l'eau.

L'exécution budgétaire 2015 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement *	4 496 000 €	2 926 745,83 €	0,00 €
Dépenses d'investissement	4 496 000 €	2 822 612,44 €	326 000,00 €
Solde d'investissement		104 133,39 €	-326 000,00 €
Recettes d'exploitation	13 021 000 €	12 915 019,79 €	
Dépenses d'exploitation	13 021 000 €	11 322 525,92 €	
Résultat d'exploitation 2015		1 592 493,87 €	
Résultat antérieur reporté		120 000,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		1 712 493,87 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		1 816 627,26 €	

* y compris solde reporté 2014

En section d'exploitation, une part importante des recettes et des dépenses d'exploitation soit 6,7 M€ correspond à plusieurs redevances encaissées et reversées à la Communauté d'agglomération et à l'Agence de l'eau Adour-Garonne : redevances d'assainissement, de modernisation des réseaux et pour pollution. Celles-ci ne faisant que transiter par le budget de l'eau, les commentaires suivants sont limités aux montants correspondant à l'activité de la régie municipale.

Déduction faite des redevances reversées, le total des produits d'exploitation s'établit à 6,21 M€ contre 6,04 M€ en 2014 (+ 2,9 %).

Le chiffre d'affaires proprement dit s'élève à 4,97 M€, en hausse de 2,5 %. Il se ventile de la manière suivante :

- facturation aux usagers : 4,35 M€, en progression de 4,4 % ;
- vente « en gros » aux syndicats intercommunaux : 228 K€ (185 K€ en 2014) ;
- travaux de branchements : 384 K€ contre 487 K€ en 2014.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1,2 M€ comme en 2014. Ils comprennent notamment 0,5 M€ pour les variations de stocks, 0,2 M€ pour la valorisation des travaux d'investissement réalisés en régie et 0,4 M€ pour les reprises sur les provisions constituées au titre de la dépréciation des comptes de tiers et de grosses révisions et réparations.

Les charges d'exploitation, hors redevances reversées, représentent 4,7 M€ (4,6 M€ en 2014) soit une augmentation de 1,4 %.

Les évolutions notables par rapport à l'exercice précédent concernent :

- à la hausse, les charges générales du chapitre 011 (1,6 M€) : + 125 K€ résultant de la forte augmentation du poste achat d'eau au Smun, ainsi que les charges de gestion courante du chapitre 65 (182 K€) : + 43 K€ correspondant à la progression des créances éteintes et admises en non-valeur (92 K€ au total) ;
- à la baisse, les charges exceptionnelles du chapitre 67 : - 164 K€ (comptabilisation en 2014 des dépenses de démolition du château d'eau de Cam de Prats).

Les charges de personnel s'établissent à 1,683 M€ avec une progression limitée à 1%.

Les charges financières du chapitre 66 sont stables à 151 K€, de même que les provisions pour dépréciation des comptes de tiers : 156 K€.

Le résultat de la section d'exploitation ressort à 1,59 M€, en amélioration par rapport à 2014 (1,47 M€). La capacité d'autofinancement brute est ainsi maintenue à un niveau élevé, soit 2,1 M€ (2,2 M€ en 2014).

En section d'investissement, les dépenses d'équipement (y compris les travaux en régie) représentent 2,2 M€ (3,3 M€ en 2014) qui se répartissent de la manière suivante :

- 1 M€ pour le renouvellement des canalisations de transport dont 0,7 M€ pour la conduite du Laxia à Saint-Pierre-d'Irube et 0,1 M€ pour la rue Betsellere ;
- 0,7 M€ pour l'amélioration du réseau de distribution dont 0,2 M€ pour la suppression des branchements plomb et 0,5 M€ pour le renouvellement des conduites (notamment allées Marines, avenue Dubrocq, rue Maubec et chemin de Frais) ;
- 0,5 M€ pour les autres investissements comprenant les travaux de réhabilitation des réservoirs (site de Marracq), de protection des sources de captage et le renouvellement du matériel et des véhicules.

Le financement de ces investissements a été assuré par l'autofinancement net dégagé par l'exploitation pour 1,8 M€ (CAF brute - remboursement du capital) ainsi que par les participations perçues dans le cadre d'opérations d'urbanisme pour 0,5 M€.

Aucun emprunt n'ayant été souscrit, l'encours de la dette diminue de 0,3 M€ en 2015 pour atteindre 4,9 M€ au 31 décembre. Le ratio de désendettement (encours de dette / CAF brute) représente 2,3 années, confirmant la très bonne santé financière de la régie.

L'addition du résultat cumulé d'exploitation (1,7 M€) et du solde de la section d'investissement (+ 0,1 M€) constitue le résultat net de clôture du compte administratif, qui s'établit à 1,8 M€ contre 1,7 M€ en 2014.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2015 du budget annexe de l'eau ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme Durruty.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.